

COMMUNE DE VAUVERT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

2^{ème} Modification après 1^{ère} Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Vauvert

Par arrêté en date du 13/08/2019, Monsieur le Maire de VAUVERT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de 2^{ème} modification après 1^{ère} révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vauvert, du 2 septembre 2019 au 4 octobre 2019 inclus, soit 32 jours consécutifs.

Monsieur Gérard BRINGUE a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Nîmes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au pôle urbanisme, pendant la durée de l'enquête, du 2 septembre 2019 au 4 octobre 2019 inclus :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h,
- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h,
- le mercredi de 14h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : **Mairie de Vauvert, Service urbanisme, 2 Place de la Libération et du 8 mai 1945 30600 VAUVERT.**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vauvert dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante :

www.vauvert.com

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à registre-enquete@vauvert.com. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent au pôle urbanisme de la mairie de Vauvert pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 2 septembre 2019 de 8h30 à 12h
- Le mercredi 11 septembre de 14h à 17h,
- Le mercredi 25 septembre de 14h à 17h,
- Le vendredi 4 octobre de 13h30 à 17h.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Vauvert et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.vauvert.com.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de Vauvert.